

REFUSONS LES DATTES DE L'APARTHEID ISRAËLIEN

***Les dattes : Un fruit riche aux grandes qualités nutritives**

La datte est une baie, fruit comestible du palmier dattier. Elle est riche en vitamines, en minéraux, ainsi qu'en fibres alimentaires. Sa consommation facilite le transit intestinal. Sa forte teneur en glucose, fructose, saccharose constitue un excellent apport énergétique. Par ailleurs, elle est pauvre en matière grasse.

Il existe différentes variétés de dattes dont les dattes Medjoul, Deglet Nour, Hiani, Zahidi, Amari, Deri, pour s'en tenir à celles qui sont produites en Israël.

*** La datte Medjoul, un produit à forte valeur ajoutée**

La datte Medjoul (ou Medjool) est considérée comme la plus raffinée des dattes. La chair de la datte Medjoul est charnue et moelleuse. Elle se déguste fraîche ou séchée. Ces dattes délicates sont triées aussitôt cueillies, puis, pour préserver leur saveur unique, elles peuvent être conservées au réfrigérateur pour une durée courte ou congelées, pour une durée longue.

Ces grandes qualités permettent à la datte Medjoul d'avoir un prix de vente très supérieur à celui de la plupart des autres variétés de dattes. Son prix à l'importation variant entre 4 000 et 8 000 euros la tonne, son intérêt commercial est donc très élevé.

*** Contexte général de la production de dattes en Israël**

La culture du palmier à dattes existe depuis longtemps en Israël et en Palestine, mais ce fruit n'a été cultivé pour l'exportation que depuis le début des années 2000 grâce aux nouvelles technologies de dessalement et de recyclage de l'eau qui ont permis de disposer d'eau pour l'agriculture. Israël a développé sa production grâce à l'arrivée de la datte Medjoul dans les années 70.

Aujourd'hui, cette variété de dattes représente 80 % de la production israélienne et elle est très prisée, tant à l'export que sur le marché local. La croissance de la production « Made in Israël » concerne exclusivement les dattes Medjoul. Ainsi, de 2014 à 2016, plus de 200 hectares de palmiers à dattes ont été plantés, ce qui représente 30 000 arbres. Dans cette période, une centaine de nouveaux producteurs a été recensée.

Désormais, Israël est le principal fournisseur de dattes Medjoul pour l'Europe, devant les États-Unis. Le volume des exportations continue de se développer au rythme de 10 % supplémentaires chaque année pour dépasser, actuellement, les 10 000 tonnes annuelles, uniquement pour les dattes Medjoul. La France est le deuxième importateur européen, derrière la Grande-Bretagne. Il faut cependant considérer que, pour la France, les principaux pays d'importation restent l'Algérie et la Tunisie, avec plus de 20 000 tonnes pour ces deux pays réunis. Les statistiques douanières montrent que 2 257 tonnes de dattes ont été importées d'Israël, en France, en 2016 et 2 682 tonnes en 2017, ces chiffres concernant toutes les variétés de dattes. De leurs côtés, les importations de dattes palestiniennes en France sont de 274 tonnes en 2016 et de 413 tonnes en 2017.

*** Les régions de production des dattes « Made in Israël » importées en France et en Europe**

Le palmier dattier a besoin d'eau et de chaleur, c'est la raison pour laquelle les palmeraies sont implantées tout au long de la vallée du Jourdain. Les plantations s'étalent de la mer Rouge, au Sud, en passant par l'Arava, puis de la mer Morte jusqu'à la mer de Galilée (lac de Tibériade) au Nord. L'industrie de la datte est, pour cela, dénommée *l'industrie des trois mers*.

Si certains lieux de production sont clairement localisés dans le territoire d'Israël internationalement reconnu, comme le kibboutz de Samar, situé tout au Sud du pays, près d'Eilat, il n'en est pas de même d'un grand nombre de sites de production qui sont situés dans la région la plus fertile de la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, territoire illégalement occupé par Israël depuis 1967. Parmi de très nombreux exemples, c'est le cas du kibboutz Gilgal, situé au nord de Jéricho, colonie implantée en territoire palestinien. Au total, ce sont 36 colonies qui ont été implantées dans la vallée du Jourdain, dont un certain nombre produisent des dattes dont Gilgal, Tomer, Nu'ma, Pezael, Yitav ...

Si la vallée du Jourdain est la principale région de Cisjordanie productrice de dattes, il faut noter également une production non négligeable dans la région de la Mer Morte. L'ONG Who Profits révélait en 2012 que la plus grosse plantation de palmiers à dattes au monde qui s'étend sur 1,1 Km², se trouve dans la colonie de Kalia située au nord de la Mer Morte.

Dans les entreprises de production de dattes implantées en territoire palestinien illégalement occupé, la main d'œuvre est, pour l'essentiel, composée d'ouvriers palestiniens. Les terres palestiniennes les plus fertiles ayant été volées par les colons (95 % de la vallée du Jourdain est située en Zone C), les possibilités d'emploi dans une activité palestinienne sont des plus réduites, ce qui contraint le plus grand nombre de palestiniens à aller travailler dans les palmeraies à dattes accaparées par les colons.

*** Les conditions de travail des ouvriers palestiniens dans les palmeraies des colonies**

Dans la palmeraie du kibboutz de Gilgal, un ouvrier palestinien déclare travailler de 5h du matin à 18h, pour un salaire de misère. C'est ce que confirme Salwa Alenat de l'ONG israélienne Kay LaOved : « En théorie, les ouvriers palestiniens sont soumis au droit du travail israélien, selon une décision de la Cour Suprême d'Israël de 2007. Mais, dans les palmeraies, le droit du travail n'est pas appliqué. Les ouvriers palestiniens gagnent moins que le salaire minimum. Ils gagnent entre un tiers et la moitié du salaire minimum. »

D'après l'ONG Kay LaOved, les ouvriers palestiniens travaillant dans les palmeraies n'ont pas de sécurité sociale. Ils travaillent sans protection contre les produits chimiques qu'ils doivent utiliser. En cas d'accident du travail, ils sont jetés hors de l'entreprise et, dans le meilleur des cas, ils sont raccompagnés jusqu'au check point le plus proche pour qu'un ambulancier palestinien vienne les prendre en charge.

Le travail qui s'effectue dans les arbres est très pénible. Les ouvriers restent toute la journée dans les arbres. Chaque année, des ouvriers tombent et on doit déplorer des morts. Des enfants de moins de 16 ans travaillent dans les mêmes conditions que les adultes.

*** L'importance de la production de dattes en provenance des colonies**

La grande majorité (plus de 60 %) des dattes commercialisées par Israël provient des colonies de la vallée du Jourdain et de la région de la Mer Morte.

À elles seules, les colonies de la vallée du Jourdain produisent 60 % des dattes commercialisées sous l'étiquette « Made in Israël » et 40 % des dattes exportées sous cette étiquette.

*** Tricheries et mensonges de la filière israélienne de la production de dattes.**

Que les dattes en provenance d'Israël soient produites (et) (ou) conditionnées sur le territoire d'Israël, ou dans une colonie implantée dans les territoires palestiniens illégalement occupés, elles portent toutes la même étiquette : *Made in Israël*. L'État d'Israël et sa filière de production de dattes refusent de marquer la distinction entre le territoire d'Israël internationalement reconnu et les territoires palestiniens dont l'occupation illégale est

internationalement condamnée. Ils refusent de marquer cette distinction pour les autres fruits et légumes, les vins et tous les produits provenant des colonies. C'est ce que confirme l'ONG israélienne Who Profits : « Les entreprises israéliennes indiquent souvent l'origine des produits agricoles de façon malhonnête Lorsqu'elles vendent des dattes *Made In Israël* en Europe, elles trompent les autorités douanières européennes pour ne pas avoir à payer de droits de douane ... ». En effet, les marchandises produites dans les colonies de peuplement israéliennes implantées sur le territoire palestinien placé sous administration israélienne depuis Juin 1967, ne peuvent pas bénéficier du régime tarifaire préférentiel prévu par l'accord d'association entre Israël et l'Union Européenne.

L'ONG Who Profits dénonce également le fait que les producteurs israéliens mélangent des dattes provenant du territoire d'Israël avec des dattes produites dans les colonies : « Ils exportent des dattes provenant de Cisjordanie avec des dattes d'autres régions d'Israël Les entreprises de conditionnement peuvent se trouver ailleurs et les dattes sont toujours étiquetées *Made in Israël*. Il s'agit d'un mensonge car, la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, ce n'est pas Israël ! »

L'entreprise israélienne *Hadiklaim*, exportatrice de dattes, avoue, indirectement, la tromperie lorsqu'elle déclare que 80 % de ses dattes sont produites en Israël, laissant planer le mystère sur les 20 % restants. *Hadiklaim* a été, par ailleurs, contraint de donner une autre preuve de la tromperie, lorsque, pressé par les investigations de l'émission de télévision suisse allemande *Kassensturz*, la société a dû avouer que des dattes étiquetées *Made in Israël* avaient été conditionnées par l'entreprise *Tomer Packing House* qui est implantée en Cisjordanie dans la colonie de Tomer.

*** Pour dénoncer les mensonges et les manipulations**

Pour s'opposer à la colonisation illégale et à son développement

Une seule solution : LE BOYCOTT DE TOUTES LES DATES ÉTIQUETÉES MADE IN ISRAËL

En déclarant : « les entreprises israéliennes (de la filière dattes) trompent les consommateurs européens qui ne désirent pas soutenir les colons de la région, ni la façon dont ils exploitent la terre et les ressources qui ne leur appartiennent pas. » Delit Baum de l'ONG Who Profits montre la voie aux consommateurs européens : pour ne pas apporter son soutien à la colonisation et au cortège de crimes qui l'accompagne, il convient de ne pas acheter des dattes en provenance d'Israël. Les principales raisons pour appeler à ce boycott sont :

- La culture de dattes est l'activité principale de près de 50 % des colonies illégales de la vallée du Jourdain.
- Cette activité contribue fortement à la viabilité économique des colonies, donc, à leur maintien et à leur développement.
- À cause des restrictions d'accès imposées par Israël, seule 4 % de la terre fertile de la vallée du Jourdain est cultivée par les palestiniens, tandis que 80 % des terres agricoles sont confisquées par les colons.
- Les colons détournent, également, 80 % de l'eau au profit des colonies et des palmeraies. Les colonies de la vallée du Jourdain disposent de 300 litres d'eau par personne et par jour, contre 20 litres pour la plupart des communautés palestiniennes. La quasi-totalité des puits est à l'usage exclusif des colons.
- Les Palestiniens qui vivent dans la vallée du Jourdain sont également victimes de destructions d'habitations et d'infrastructures, entraînant des déplacements forcés de population. Les écoles ne sont pas épargnées.
- Les exercices de l'armée d'occupation conduisent également à des déplacements de population (357 personnes entre Janvier et Juin 2016, par exemple).

Pour toutes ces raisons, pour dénoncer la colonisation et agir pour qu'elle cesse, nous appelons au boycott de toutes les dattes de l'apartheid israélien.

BOYCOTTONS TOUTES LES DATTES ÉTIQUETÉES MADE IN ISRAËL dont les principales marques sont :

**MEHADRIN HADIKLAIM JORDAN VALLEY JORDAN RIVER
JORDAN PLAINS BET SHEVA SALOMON**

Les principaux importateurs français de dattes israéliennes sont : **VG Fruit** (à Marseille), **A. Fetaya** (à Rungis), **Sagime** (à Rungis), **Saisof** (à Crosne), **Brousse Vergez** (à Marseille), **Arbona** (à Marseille), **Avon** (à Avignon), **Fabre** (à Marseille), **Crozier/S.A. Lenoble** (à Lyon).

ACHETONS LES DATTES PALESTINIENNES dont la provenance est garantie. En faisant cela, nous contribuons à renforcer l'économie palestinienne et à renforcer son indépendance face à la colonisation.

OÙ ACHETER DES DATTES PALESTINIENNES ?

- **La coopérative Andines** qui « travaille pour une économie équitable respectueuse des hommes et de la nature. » 24, Avenue de Stalingrad Lot 17 93240 STAINS et, sur internet : <http://www.andines.com/> (Vente en gros, seulement)
- **Les boutiques d'Artisans du Monde** : <https://www.artisansdumonde.org/>
- **France Import Palestine** : 355, Route de Rodez 12630 MONTROZIER
- contact@fipsouk.fr <http://fipsouk.fr/alimentaire/19-dattes-1kg-origine-jiftlik.html>
- **Il existe des exportateurs palestiniens dont Nakheel (de Jéricho), Qitaf (d' Al Kiftlik), Pal Gardens, Al Rwad Company ...**

Sources :

Greenweez S.A. <https://www.greenweez.com/direct-producteurs-fruit-secs-dattes-medjool-du-sud-israelien-bio-500-g-p78426>

Le blog de France-Israël Amitiés Échanges <http://france-israel-amitiés-echanges.over-blog.com/2014/01/les-dattes-medjool-d-isra%C3%ABl-les-plus-riches-et-les-meilleures-de-toutes.html>

BDS France : <https://www.bdsfrance.org/boycottons-les-dattes-de-lapartheid-israelien/>

Collectif 69 de soutien au peuple palestinien : <http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article1109>

Reportage de Kassensturz, émission de la télévision suisse allemande : <https://www.youtube.com/watch?v=qPYrtIET71U>

FruiTroponline (L'expertise des marchés fruits et légumes) : <http://www.fruitrop.com/Articles-par-theme/Profil-pays-complet/2016/La-datte-en-Israel>

La défense des droits élémentaires des ouvriers palestiniens dans les colonies (Vidéo de Luc Delval) : <https://vimeo.com/8054875SVP> des réponses d'experts à toutes vos questions SVP (Importation dans l'UE Provenance d'Israël...) <http://www.svp.com/article/importation-dans-lue-provenance-disrael-droit-de-douane-preferentiel-ou-pas-100005193>

Identité Juive (Les exportations de dattes) : <http://identitejuive.com/israel-les-exportations-des-dattes-madjool-enregistrent-un-record/>

Feasting on the occupation (AL HAQ 2013)

Agricultural Exports from Occupied Territories (Who Profits Avril 2014)



Association France Palestine Solidarité
21 ter, Rue Voltaire 75011 PARIS